

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Droit, ergonomie et relations sociales dans l'entreprise

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle mention *Activités juridiques* spécialité *Droit, ergonomie et relations sociales dans l'entreprise*, proposée par l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon de l'Université Lumière Lyon 2, ouverte en 2009, offre une formation bien structurée autour de deux semestres d'enseignements, tant théoriques que pratiques, un stage en entreprise et un projet tuteuré.

Cette formation, qui représente 630 heures de cours en présentiel (150 heures au titre du suivi du projet tuteuré), a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances solides dans les domaines de la prévention des risques professionnels, des ressources humaines, de l'ergonomie et du Droit social (Droit du travail et de la protection sociale).

Les métiers visés intéressent le secteur privé (juriste d'entreprise, adjoint en ressources humaines, technicien hygiène-sécurité-environnement, assistant en ergonomie) ou public (emplois administratifs des hôpitaux, de l'administration du travail, du service public de l'emploi ou de la sécurité sociale, emplois dans des services juridiques ou de ressources humaines de grandes entreprises ou de services publics).

Avis du comité d'experts

Le socle des connaissances est dense, et couvre l'ensemble des questions se rapportant au droit du travail, au droit de la sécurité sociale, à la sociologie du travail, à la gestion des ressources humaines, à l'ergonomie, à la santé, au vieillissement, ainsi qu'à la sécurité.

La formation est organisée autour de six unités d'enseignement, dont la première est consacrée à la mise à niveau des étudiants dans les matières juridiques fondamentales, en communication, sciences sociales, ergonomie et anglais. Les compétences ainsi que les débouchés sont clairement renseignés.

L'accent est porté sur le travail en groupe et la participation orale.

L'ensemble des matières dispensées est en parfaite cohérence avec l'intitulé de la formation.

Eu égard à la réglementation en matière de Droit du travail, de santé et de sécurité, et, notamment, à l'obligation d'établir un « document unique » recensant les risques professionnels, et compte tenu des demandes de juristes en droit social, cette licence professionnelle répond à un besoin socio-économique réel. S'agissant de son environnement universitaire, le dossier ne mentionne aucune autre formation similaire au plan local, régional ou national.

La direction de cette formation est assurée par deux enseignants-chercheurs de l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon de l'Université Lumière Lyon 2. L'équipe pédagogique est polyvalente, puisque composée de 6 enseignants-chercheurs et de 10 professionnels qui sont issus des secteurs concernés par la formation (avocats, directeurs de ressources humaines, consultants, ergonomes ou encore inspecteurs du travail). Toutefois, nonobstant un nombre important d'intervenants extérieurs, le volume horaire qui leur est attribué est trop faible (118 heures sur 480 heures d'enseignement). Par ailleurs, leur implication dans le pilotage de la formation semble insuffisante. Ils sont certes présents dans le conseil de perfectionnement, mais des précisions manquent sur leur implication, et ils ne figurent pas parmi les membres de l'équipe pédagogique.

Cette licence professionnelle recense, en moyenne, 25 étudiants par promotion. Ils sont titulaires d'un BTS (brevet de technicien supérieur) assistant de direction, assistant juridique ou assistant en ressources humaines, d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) carrières juridiques ou en gestion des entreprises et administrations, ou ont suivi une deuxième année de licence en Droit, AES (administration économique et sociale), Economie ou Gestion. Ils proviennent à parts égales de l'environnement local, régional et national.

Cette formation affiche un taux de réussite très élevé, de l'ordre de 96 %.

Compte tenu du faible nombre de réponses restituées par les étudiants ayant suivi cette formation, (sur 3 promotions, seule une vingtaine de diplômés a répondu aux questionnaires, ce que déplorent les responsables de la formation), les données relatives à la poursuite des études ainsi qu'à l'insertion sont peu pertinentes. Pour l'essentiel, elles concernent les licences professionnelles de l'Université Lumière de Lyon 2, et non la licence professionnelle *Droit, ergonomie et relations sociales dans les entreprises*, en particulier, ce qui est très regrettable. On observe cependant que les diplômés en situation d'emploi exercent leurs fonctions dans des secteurs d'activité en relation avec le contenu de la formation.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Non pertinent pour ce type de formation.
Place de la professionnalisation	<p>L'aspect professionnalisant semble marqué, de prime abord, par la présence de 10 intervenants extérieurs, sur les 16 enseignants intervenant dans cette licence professionnelle.</p> <p>Cependant, le propos mérite d'être nuancé, compte tenu du faible nombre d'heures de cours leur étant dévolues. De façon générale, le dossier manque de précisions sur ces derniers.</p> <p>Les compétences professionnelles résultent d'un enseignement classique. L'aspect professionnel de la formation se dégage plutôt des séances de travaux dirigés.</p>
Place des projets et stages	<p>Cette licence professionnelle comporte un stage d'une durée minimale de 12 semaines, en entreprise, au sein d'un cabinet ou dans l'administration. Il est sanctionné par la soutenance d'un rapport de stage.</p> <p>Un projet tuteuré est également prévu, par petits groupes de 3 ou 4 étudiants. Il entraîne la rédaction d'un mémoire présenté devant l'ensemble des étudiants et de l'équipe pédagogique.</p>
Place de l'international	<p>Le stage peut être effectué à l'étranger, mais le dossier n'indique pas si cette faculté a déjà été exercée.</p> <p>20 heures d'anglais sont dispensées. Les étudiants se voient proposer la faculté de passer le TOEIC (Test Of English for International Communication).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les étudiants sont recrutés après examen des dossiers de candidature, sans entretien. L'origine des étudiants est diverse. Ils sont titulaires d'un BTS, d'un DUT ou ont suivi une 2^{ème} année de licence.</p> <p>Peu de données chiffrées sont néanmoins fournies.</p> <p>S'agissant de l'aide à la réussite, une permanence d'1/2 journée est assurée, mensuellement, sans autre indication.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours sont assurés en présentiel.</p> <p>Les travaux dirigés promeuvent l'implication personnelle des étudiants, qui les animent par petits groupes, sous le contrôle de l'enseignant responsable du cours.</p> <p>Les étudiants peuvent utiliser un bureau virtuel ainsi qu'une plateforme e-learning, sans autre précision.</p>

	Le dispositif de VAE (validation des acquis de l'expérience) est possible
Evaluation des étudiants	De façon classique, les travaux dirigés font l'objet d'un contrôle continu, tandis que les cours magistraux sont sanctionnés par un examen écrit ou oral. Le stage ainsi que le projet tuteuré donnent lieu à des notes. Le jury est composé de trois universitaires et deux intervenants professionnels exerçant dans des domaines en rapport étroit avec le contenu de la formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne renseigne pas cette rubrique, et ne comporte pas d'annexe descriptive au diplôme (ADD), ce qui est regrettable.
Suivi des diplômés	Comme il a été souligné, le taux de retour sur enquête est faible, ce qui ne permet pas d'avoir des données fiables sur le devenir des diplômés. Le dossier mentionne, toutefois, qu'1/4 des étudiants ayant suivi cette formation a poursuivi ses études, ce qui constitue une proportion forte pour une formation de type professionnel.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement comprend les deux responsables pédagogiques, trois enseignants-chercheurs ainsi que deux intervenants professionnels. Il se réunit une fois par semestre et une fois par an devant l'ensemble des étudiants. De façon classique, des questionnaires anonymes sont distribués aux étudiants. L'examen des réponses a permis de faire évoluer le contenu de la formation, notamment en gestion des ressources humaines.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bonne adaptation de la formation aux besoins socio-économiques.
- Socle des connaissances dense et reposant sur une grande transversalité.
- Dossier de bonne qualité sur un grand nombre de points.

Points faibles :

- Place trop faible des professionnels.
- Professionnalisation des étudiants à préciser.
- Suivi des diplômés, en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle manquant de précision, en particulier en raison de l'insuffisance des statistiques propres à cette formation.

Conclusions :

La licence professionnelle *Droit, ergonomie et relations sociales dans l'entreprise*, proposée par l'Université Lumière Lyon 2, est organisée autour d'enseignements adaptés. La cohérence de son contenu, par rapport aux objectifs affichés, en fait une formation de bonne qualité. Le pilotage est bien mené, et le dossier de présentation est clair, malgré quelques imprécisions. L'ancrage professionnel mérite, cependant, d'être renforcé.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Mention LP : Droit Ergonomie et Relations Sociales

Pas d’observations de portée générale.



Sylvaine Laulom
Directrice de l’IETL



Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

